

Compte rendu du Comité Local d'Information et de Concertation de Dijon Sud

du 1er juillet 2011 – 14h à Longvic

Le 1^{er} juillet 2011 s'est tenue à Longvic, sous la présidence de M. Jean-Louis COPIN, directeur de la sécurité intérieure (DSI) à la préfecture de la Côte d'Or, le Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) des établissements classés Seveso seuil haut de la zone Dijon Sud : Dijon Céréales, Entrepôt Pétrolier de Dijon et Raffinerie du Midi.

Présents :

Mme Claude DARCIAUX, députée-maire de Longvic

M. Dominique VANDERSPEETEN, responsable du groupe risques industriels Bourgogne de la DREAL Bourgogne

Mme Céline FASULO, service Prévention des risques, DREAL Bourgogne

M. François BAUDIN, service Prévention des risques, DREAL Bourgogne

M. Michel CHAILLAS, chef du bureau en charge des risques technologiques, DDT 21

M. Christophe CHARTON, chargé de mission risques technologiques, DDT 21

Mme Isabelle GIRARD FROSSARD, ARS-DT 21

M. Denis GANDRE, service sécurité civile et des bâtiments, ville de Dijon

M. Pascal MARCHISET, directeur des services techniques, ville de Longvic

M. Johann JASKOVIK, urbaniste, ville de Longvic

Mme Thérèse DIEU, service développement économique, Grand Dijon

M. Samuel SCHALLER, directeur des services techniques, ville de Chenôve

M. Jérôme THEUREL, SDIS 21

M. Guy JOUANNO, directeur d'exploitation, Dijon Céréales

M. Cyril MEURIOT, responsable QHSE, Dijon Céréales

M. Thierry ECOSSE, responsable plateforme, Dijon Céréales

M. Grégory HALIN, chef d'établissement, Entrepôt Pétrolier de Dijon

M. Kilian LOUISE, HSE siège, Entrepôt Pétrolier de Dijon

M. Guy COTTAL, représentant CHSCT, Entrepôt Pétrolier de Dijon

M. Vincent MADIOT, siège, Raffinerie du Midi

M. Yves DUHAMEL, chef de dépôt, Raffinerie du Midi

M. Pierre GUILLE, président de l'association UFC Que Choisir 21

M. Noël CHAFFOUGAUD, association Longvic Environnement

M. Francis ROBITAILLE, association CLAPEN 21

M. Alexandre MERCIER, bureau de la sécurité civile, préfecture de la Côte d'Or

Rédaction compte rendu : Mme Catherine SAUT de l'ACERIB

1/ Ouverture de séance

Le Président ouvre la séance. Il excuse M. Alexander GRIMAUD, Directeur de cabinet de la préfète de la région Bourgogne, préfète de Côte d'Or, et rappelle les dates et ordres du jour des précédentes réunions.

2/ Présentation du rapport d'activité 2010 par les exploitants

2.1/ Dijon Céréales

M. ECOSSE présente ce point.

Le site est un centre logistique de 18 000 m² d'entrepôts. Il contient des semences industrielles, des semences à pailles, des produits phytosanitaires, de gros équipements d'élevage, des produits destinés à l'alimentation animale et aux espaces verts.

L'entrepôt de stockage de produits phytosanitaires s'étend sur 2 500 m². Il est totalement en rétention et sous détection incendie avec extinction automatique. Il s'organise en 5 cellules de stockage de 85 à 750 m² en fonction des classes de produits. Il peut accueillir 2 360 places palettes sur des racks de 8 m de hauteur (4 niveaux).

L'activité a évolué à la hausse avec environ 50 000 tonnes de produits agricoles tous confondus entrants/sortants sur l'année. De même pour les produits phytosanitaires, les entrepôts ayant été ouverts pour stockage à d'autres entreprises.

	1/07/2008 au 30/06/09	01/07/09 au 20/03/10	01/07/10 au 01/05/11
Total	15 300 T	15 000 T	19 000 T
Dont Produits Phytosanitaires	2 800 T	2 220 T	2 950 T

Hors semences à paille (blé/orge)

Actions de prévention des risques

Travaux :

Description des travaux	Coût HT
Nouvel accès par le boulevard Eiffel : - Voirie en rétention - Vidéo surveillance	273.905 €
Mise en place du portique	4.000 €
Travaux électriques	9.920 €
Signalisation	1.099 €
Vidéo Surveillance	39.426 €
Clôture + Portails	34 602 €
Total	362.952 €

Concernant la nouvelle entrée boulevard Eiffel, la voirie se trouve en rétention sur sa totalité. L'accès au site se fait par la gauche ou la droite tandis que la sortie s'effectue uniquement par la droite. L'entrée par le boulevard Beauregard est désormais réservée aux véhicules légers, un portique limiteur de hauteur a été installé.

Étude et contrôle

<i>Description des travaux</i>	<i>Coût HT</i>
Maintenance alarme incendie + détection gaz chaufferie	3.015 €
Contrôle des installations électriques	2.300 €
Contrôle séparateurs hydrocarbures	4.300 €
Gardiennage du site	7.000 €
Maintenance Vidéo Surveillance	4.880 €
Maintenance Desautel	4.898 €
Contrôle du disconnecteur	340 €
Total	26.733 €

Formation et information

<i>Date</i>	<i>Thème</i>	<i>Participants</i>	<i>Bilan formation</i>
04/11/10	Incendie, Extinction par société Desautel	12	Formation pratique et théorique, manipulation de RIA sur le site
12/16/10	ICPE réglementaire	et 2 Chefs de quai et responsable plateforme	Formation sur la réglementation, rappel de la nomenclature ICPE et des seuils de stockage suite à la suppression de la rubrique 1155
9/06/11	Prévention des risques Chimiques et incendie réalisé par la société AFTIM	6	Rappel des consignes de sécurité, formation à la lecture des nouvelles étiquettes

Bilan du Système de Gestion de la Sécurité

Un exercice a été réalisé sur le thème d'une simulation d'accident sur le nouvel accès. L'objectif était de vérifier les bons réflexes du personnel de la plate-forme, de vérifier la communication entre le chauffeur et le personnel de la plate-forme et d'identifier les points d'améliorations. L'exercice a conclu sur la nécessité de bloquer la voie d'accès, de mettre en place un bac sur l'accès Eiffel contenant un agent absorbant, une pelle et les numéros d'appel de la plateforme. Par ailleurs il a mis en évidence la nécessité d'améliorer la réactivité du personnel sur le nouvel accès (8 mn pour mettre en sécurité lors de l'exercice).

Les futures améliorations porteront sur l'évolution vers la version 5 du logiciel de gestion d'entrepôt GEODE et la transmission des informations réglementaires sur le transport et le stockage des matières dangereuses par la centrale d'achat UEA qui traite avec les producteurs.

Programme d'objectifs de réduction des risques

A la suite de problèmes rencontrés sur la zone de quai, un aménagement en anti-dérapant a été effectué.

Comme chaque année, le personnel a été formé aux risques chimiques.

Un renfort des descentes d'eaux pluviales à l'intérieur de la plate forme, à hauteur de 1,50 m, sera réalisé.

Un exercice inopiné d'évacuation des salariés sera conduit.

Des issues de secours entre les cellules vont être créées (4000€).
Le plan de réfection pluriannuel (3 ans) complet des toitures continue (120000€ /an).

Discussion à propos de l'accès au site :

Mme DARCIAUX souligne que la nouvelle voie d'accès est une amélioration très importante de la sécurité.

A la suite du blocage de la zone pendant 4h à l'occasion d'un conflit social, M. JOUANNO compare les moyens de sécurité mis en place par le site et le manque de moyens en cas de problème extérieur. Il souhaite connaître les mesures réglementaires en vigueur afin de préserver la sécurité de son site classé Seveso Seuil Haut.

Mme DARCIAUX répond que cela ne relève pas des compétences de la mairie.
M. COPIN précise qu'une interdiction par arrêté préfectoral demanderait une surveillance permanente, non réalisable.

2.2/ Entrepôt Pétrolier de Dijon

M. HALIN présente ce point.

Le dépôt s'étend sur 7,1 ha ; il emploie 9 personnes (dont 7 opérateurs et 2 encadrants). Sa capacité de stockage s'élève à 40 000 m³ répartis en carburant pour véhicules (essences et gazole), fioul domestique pour chaudières et éthanol pour les biocarburants depuis cette année.

Actions réalisées pour la prévention des risques

Formation et sensibilisation du personnel du site

Extrait des formations suivies en 2010 par le personnel du site (9 personnes) :

Type de formation	Nombre de stages réalisés
GESIP	
Recyclage Feux (RIF)	3
POI 1ères mesures d'urgence	2
DIVERS	
CLIC	1
Secouristes	8
ADR (réglementation transports dangereux)	2
Lutte pollution fluviale	1
METIERS	
Sensibilisation au SMI	1
ICPE	1
Sécurité chantier	1
Norme ISO 9001	2
Réglementation douane	2
PCC	2
Sécurité chantier	1
Gestion stock	2
Analyse et maîtrise des risques	1

Formation des intervenants extérieurs

- Dialogues Comportementaux de Sécurité : échanges entre le personnel du site et les intervenants extérieurs
- Module vidéo d'accueil sécurité des entreprises extérieures
- Module vidéo d'accueil sécurité des conducteurs

Identification des dangers et évaluation des risques

Concernant les risques industriels la révision de l'étude de dangers du site a été effectuée en novembre 2006, et des compléments transmis en octobre et novembre 2009. Concernant l'environnement la révision de l'analyse environnementale de l'ensemble des activités et produits du site a été effectuée. Le site est certifié ISO 14001 (management environnemental).

Maîtrise des procédés, maîtrise d'exploitation

- Les Mesures de Maîtrise des Risques (MMR) comprennent le suivi réalisé au travers de fiches de surveillance et les opérations de contrôle et de maintenance réalisées par des entreprises extérieures en conformité avec les procédures. Aucun dysfonctionnement n'a été constaté.
 - L'achat de biens et services: agrément et évaluation des entreprises extérieures à l'aide de l'application OPALE, suivie toute l'année 2010.
- Principaux travaux pour l'année 2009



Pour information l'installation d'un rack aérien (tuyauteries aériennes) permet de limiter les fuites et la pollution des sols. Le gasoil non routier est un nouveau produit. Son stockage, ainsi que celui de l'éthanol, se fait en cuve enterrée.

Compte-rendu des incidents et accidents

Aucun fait marquant ni événement de nature à porter atteinte à l'environnement du site ne s'est produit. Au 1^{er} juillet 2011, l'établissement n'a connu aucun accident du travail depuis 411 jours. Le dernier accident du travail avec arrêt s'est produit suite à une perte d'équilibre entraînant un blocage du dos.

Compte-rendu des exercices d'alerte

18 exercices ont été réalisés sur les 12 exercices mensuels planifiés avec des scénarios tels que "feu de sous - cuvette" , "feu au poste de chargement des camions" ou encore "feu à l'embranchement fer". Aucun dysfonctionnement n'a été constaté. Tout le personnel a participé. Pour information, les agents de surveillance participent désormais aux exercices, suite à une demande de la DREAL.

L'exercice annuel avec les sapeurs pompiers a été effectué sous forme d'un exercice PPI inopiné le 25 novembre 2010. Il avait pour thème un incendie au niveau de la rétention autour du bac 19 ; Il a permis de tester la mise en œuvre coordonnée des moyens internes au dépôt avec les moyens externes des pompiers. Aucun dysfonctionnement majeur n'a été constaté.

Bilan du Système de Gestion de la Sécurité

Aucun accident notable s'est produit sur l'Entrepôt Pétrolier de Dijon. Les conclusions des derniers audits internes et externes sont positives. La revue de direction annuelle permet de s'assurer du bon avancement des plans d'actions. Le Système de Gestion de la Sécurité décliné sur l'Entrepôt Pétrolier de Dijon peut être qualifié de performant.

Programme pluriannuel de réduction des risques

En terme de formation, il est prévu de poursuivre le développement des modules de formation sur les EIPS (équipements importants pour la sécurité).

Les principaux travaux programmés sont :

- La modification de la voie de desserte SNCF (300 000 €)
- L'entretien décennal du bac 19 (200 000 €)
- Le remplacement des émulseurs (100 000 €)
- L'amélioration de l'accessibilité à l'embranchement fer, phase 2 (50 000 €)
- La protection foudre (40 000 €)

Discussion à propos de la sécurité au niveau des embranchements fer :

M. MARCHISET souhaite des précisions à ce propos. M. HALIN répond qu'en relation avec Réseau Ferré de France (RFF), une aiguille va être ajoutée avant le dépôt afin de modifier les accès des wagons au dépôt et ainsi diviser le nombre de manœuvres par deux, et par conséquent le nombre de fermetures du passage à niveau.

2.3/ Raffinerie du Midi

M. MADIOT présente ce point.

Système de Gestion de la Sécurité

Le système de gestion de la sécurité est intégré dans le système de gestion global de l'établissement et répond à l'arrêté du 10 mai 2000. Il comprend la formation et l'habilitation des personnels, la documentation (procédures, instructions, etc ...) pour la maîtrise des opérations, l'enregistrement des événements (internes et externes) et

leur analyse (alimentation du retour d'expérience), et les contrôles du respect des procédures et consignes pour le personnel Raffinerie du Midi, la société de gardiennage, les intervenants extérieurs et les chauffeurs.

Bilan du Système de Gestion de la Sécurité

100 % des contrôles et de la maintenance des EIPS (Éléments Importants Pour la Sécurité) et du programme de formation concernant la sécurité (recyclage sur feu réel, SST) ont été réalisés. Par ailleurs, une Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO) a été mise en place. Les 12 exercices de mise en œuvre du POI en interne, dont 1 avec les pompiers, ont été réalisés. Les visites de sécurité sur les chauffeurs, les entreprises extérieures (97 en 2010, 87 en 2009, et 81 en 2008) ont été poursuivies. Enfin le bilan de l'audit SGS 2010 n'a identifié aucune non-conformité par rapport au référentiel.

Un exercice avec les services de secours s'est déroulé en octobre 2010, sur le thème "simulation de feu sur la sous/cuvette N°5 avec fuite sur le Bac C". Il a permis de tester le POI (plan d'opération interne) dans le cadre d'une simulation de défaillance d'équipements de la couronne de refroidissement du bac D, avec l'accueil des Sapeurs Pompiers, et la mise en œuvre de moyens de substitution efficaces et le pompage à partir du canal (opérationnel). L'exercice s'est avéré concluant, et a permis de noter un besoin d'amélioration de l'accueil des secours extérieurs et l'efficacité de la réalimentation en eau depuis le canal.

Prévention des risques : actions réalisées

Les travaux réalisés sont les suivants : les opérations décennales des bacs 32, 50 et B (500 000 €), la réaffectation des essences dans la cuvette 2 pour réduire le risque (80 000 €), la peinture de bac 31 (90 000 €) et la réfection de la voirie "Pompier" (20 000 €).

En terme d'organisation, des visites de sécurité ont été réalisées : 48 pour les entreprises extérieures et le personnel Raffinerie du Midi et 49 pour les chauffeurs.

En terme d'évaluation des risques, des compléments de l'étude de dangers ont été remis (suite à la réaffectation du bac 2) et l'étude de réduction des risques à la source (embranchement) est en cours de validation en interne.

Incidents et Accidents

En 2010, 8 évènements ont été enregistrés :

2 événements de gravité modérée :

- Accident de travail : une personne d'entreprise extérieure (société de nettoyage des locaux) a chuté de plain pied dans les bureaux. Les actions correctives et préventives menées ont consisté en une révision des équipements obligatoires avec semelle antidérapante.
- Lors d'un test mensuel, la sirène PPI n'a pas fonctionné. Les actions correctives et préventives menées ont consisté en une information de la

Préfecture et de la DREAL ainsi que le dépannage par une société spécialisée (dysfonctionnement du boîtier électrique).

6 événements de gravité faible :

- Dégradations de clôture sur le parking camions à la suite d'un accident de la circulation.
- A la suite de travaux sur un réservoir, un léger suintement s'est produit au niveau d'une soudure lors de la remise en service. Les actions correctives et préventives menées ont consisté en une vidange du réservoir, la réparation de la soudure et le contrôle à nouveau de l'intégralité des soudures par une société spécialisée.
- Lors du test hebdomadaire de la ligne téléphonique avec la SNCF, il a été constaté un non fonctionnement de la ligne (câble coupé accidentellement lors de travaux sur la ligne). Les actions correctives et préventives menées ont consisté en la mise en place de consignes temporaires et l'intervention de France Telecom pour réparer la ligne qui avait été coupée à la suite de travaux extérieurs.
- Des coupures intempestives du disjoncteur général du dépôt se sont produites. Les actions correctives et préventives menées ont consisté en l'arrêt des chargements camion - les sécurités du dépôt restent opérationnelles (onduleurs et groupe électrogène), et le changement du déclencheur électronique du disjoncteur. Un contrat de maintenance sur ces installations a par ailleurs été mis en place.

En 2011 :

- Lors d'une ronde, une odeur fugitive a été constatée à proximité de la tuyauterie de sortie du bac 32, au passage d'un merlon de compartimentage de la cuvette de rétention. Une entreprise extérieure est intervenue afin d'ouvrir le merlon bétonné et dégager la tuyauterie: sur la partie supérieure de la tuyauterie, il a été constaté une perforation de moins de 1 mm de diamètre. Les actions correctives et préventives menées ont consisté à mettre en place un collier afin de stopper complètement la fuite, remplacer entièrement la portion de tuyauterie, et faire mettre en place un suivi des piézomètres du site par une société spécialisée.

Programme de réduction des risques

Les investissements prévus en 2011 se répartissent comme suit :

- Opération décennale bac A : 180 000 €
- Amélioration cheminement cuvette : 30 000 €
- Remplacement vannes DCI (incendie) : 40 000 €
- Étude pour la réduction du risque aux embranchements : 15 000 €
- Peinture du bac A : 190 000 €
- État Zéro bac et génie civil : 30 000 €
- Entretien des arrêtes - flammes : 12 000 €
- Installation "biocarburant" (fabrication E5 et E10) : 1 100 000 €

L'étude des dangers du dépôt a été complétée à la suite des remarques de l'administration. Une étude de réduction des risques à la source est en cours au niveau de l'embranchement ; elle porte sur la réduction des scénarios de feu à l'embranchement et d'UVCE par réduction des surfaces d'épandage en cas de fuite sur un wagon-citerne.

Discussion à propos de l'enquête sur l'origine de la pollution de l'Ouche par irisation :

Mme DARCIAUX demande que la mairie soit informée des résultats.

3/ Présentation des actions de l'inspection depuis le dernier CLIC et état d'avancement des PPRT

M. VANDERSPEETEN présente ce point.

3.1/ Raffinerie du Midi

Inspection

La dernière inspection a été réalisée le 2 février 2010. Ses conclusions ont été présentées lors de la réunion CLIC du 29 mars 2010.

Une intervention de l'inspection a eu lieu suite à une pollution de l'Ouche par des hydrocarbures à proximité du site. Des investigations approfondies sont actuellement menées par l'exploitant. Une surveillance de la résurgence, une campagne de mesures dans les piézomètres implantés localement ont par ailleurs été demandées. Une fuite a été détectée par l'exploitant sur une canalisation traversant le merlon d'une cuvette de rétention.

La prochaine inspection est programmée le 26 juillet 2011 et portera notamment sur le changement d'affectation du bac 50 et la fuite d'hydrocarbures.

Arrêté complémentaire du 28 juin 2010

A la suite de l'examen de l'étude des dangers, le classement de l'établissement et l'affectation des bacs (réaffectation du bac 50) ont été mis à jour. Il a par ailleurs été demandé une étude sur les conséquences d'une rupture brutale d'un réservoir et les mesures pour en réduire les effets, avec un délai 5 ans pour la réaliser. Des dispositions concernant la maintenance et le contrôle des réservoirs, la mise en place de détecteurs de gaz (vapeurs d'hydrocarbures) ainsi que la mise en place d'événements permettant de rendre impossible le phénomène de pressurisation de bac pris dans un incendie ont été prescrites. Enfin, une étude technico-économique pour la mise en place de mesures permettant de réduire le risque à la source au niveau de la zone de dépotage wagons a été prescrite.

Avancement du PPRT

L'arrêté de prescription du PPRT a été signé le 21 juin 2010. L'étude de réduction du risque à la source (arrêté préfectoral du 28 juin 2010) sera rendue courant juillet. L'étude de vulnérabilité à venir sera présentée en POA (voir compte rendu de la réunion du POA, même jour). Son objectif est de réaliser une approche sommaire de caractérisation du bâti pour 31 bâtiments sélectionnés et impactés par des effets thermiques et/ou de surpression. A ce propos un cahier des charges a été établi par la direction départementale du territoire (DDT) et la consultation des bureaux d'étude a débuté en mai 2011.

3.2/ Entrepôt Pétrolier de Dijon

La dernière inspection a été réalisée le 25 novembre 2010. Elle portait sur un exercice POI et PPI associés. Il a été constaté une bonne réactivité des équipes d'intervention et une bonne coordination entre les pompiers professionnels et les

équipiers de l'établissement. Les points d'améliorations suivants ont été notés : pour rappel, l'activation du PPI est de la seule responsabilité du préfet, par ailleurs les délais constatés pour approcher les moyens d'extinction sont parfois importants.

La prochaine inspection est programmée au 2^e semestre 2011.

Comme pour l'établissement Raffinerie du Midi, à la suite de l'examen de l'étude des dangers, le classement de l'établissement et l'affectation des bacs (réaffectation du bac 50) ont été mis à jour. Il a par ailleurs été demandé une étude sur les conséquences d'une rupture brutale d'un réservoir et les mesures pour en réduire les effets, avec un délai 5 ans pour la réaliser. Des dispositions concernant la maintenance et le contrôle des réservoirs, la mise en place de détecteurs de gaz (vapeurs d'hydrocarbures) ainsi que la mise en place d'évents permettant de rendre impossible le phénomène de pressurisation de bac pris dans un incendie ont été prescrites.

Avancement du PPRT

L'arrêté de prescription du PPRT a été signé le 21 juin 2010. La première réunion des POA s'est tenue le 7 décembre 2010 avec une présentation des aléas et des enjeux. La stratégie est en cours d'élaboration pour une présentation lors d'une réunion POA pour le dernier trimestre 2011.

3.3/ Dijon Céréales

L'inspection a eu lieu le 6 avril 2011, avec pour thématiques la prévention de la pollution des eaux, la sécurité, les incidents et accidents et enfin le SGS. Les principales observations sont les suivantes :

- Le stockage de fûts d'huile sur le site est à revoir (au niveau de la rétention),
- Le dispositif d'obturation des égouts en cas d'incendie (partie non Seveso) est à améliorer,
- La protection des descentes d'eau pluviale dans les entrepôts non Seveso
- Les issues de secours sont insuffisantes (entrepôts non Seveso),
- Le SGS est à mettre à jour et à compter notamment sur la définition des fonctions du personnel et l'identification du personnel extérieur à l'établissement susceptible d'intervenir dans la prévention ou la gestion d'un accident majeurs.

Avancement du PPRT

L'arrêté d'approbation du PPRT a été signé le 20 décembre 2010. Tous les documents sont disponibles sur les sites internet de la DDT et de l'ACERIB (www.acerib.fr) : arrêté préfectoral, note de présentation, règlement et zonage réglementaire. Le plan a été annexé au PLU (plan local d'urbanisme) de Longvic. La modification du plan de gestion du trafic et la signalisation du risque sur la rocade sera à mettre en place dans un délai de 5 ans.

L'ordre du jour étant épuisé, M. COPIN remercie l'assistance pour sa participation et clôt la séance.

Le président

Signé : Jean-Louis COPIN